



# epsaa

L'ÉCOLE DE COMMUNICATION  
VISUELLE DE LA VILLE DE PARIS



## SESSION 2022

**ADMISSION  
EN ATELIER PREPARATOIRE**

FICHE D'INSCRIPTION  
AU CONCOURS D'ENTRÉE

Nom (en majuscules) et prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Courriel : .....

Tél. : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse des parents : .....

.....

Tél. des parents : .....

Profession des parents : Père : ..... Mère : .....

Dernier établissement fréquenté : .....

Adresse complète de l'établissement : .....

.....

Obtention du bac :  non  oui série : ..... année : ..... BT série : .....

N°INE (Identifiant National Étudiant) : .....

Éventuellement atelier préparatoire ou cours de dessin (préciser l'adresse) :

2021 → 2022 .....

2020 → 2021 .....

2019 → 2020 .....

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles : .....

.....

.....

**Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.**

Date et signature de l'intéressé(e)

Date et signature des parents (pour les candidats mineurs)



### Conditions générales d'inscription administrative et de déroulement des épreuves Admission année scolaire 2022 - 2023

**Les délais d'inscription sont impératifs.** Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées. En cas de non participation au concours, **les droits d'inscription versés restent acquis et sont non remboursables.**

#### 1 - DOSSIER D'INSCRIPTION → À ENVOYER JUSQU'AU 18 MAI 2022

■ **Fiche d'inscription dûment remplie ;**

■ **Un justificatif de la classe de terminale** (pour les candidats au Bac 2022 ou pour les non bacheliers) ou la photocopie du baccalauréat (traduit en français pour les bacs étrangers et accompagné d'une copie du DELF ou de tout autre diplôme prouvant une maîtrise de la langue française) ;

■ **Un chèque de 45 euros**, non récupérable, à l'ordre de la Régie CMA et AE, pour les droits d'inscription. Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés ;

■ **Trois enveloppes A5 kraft autocollantes**, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;

■ **Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.

**AUCUN COURRIER RECOMMANDÉ NE SERA ACCEPTÉ.**  
**Aucun autre document ne doit être joint au dossier administratif.**  
**Tout dossier administratif incomplet sera retourné.**

#### 2 - ÉPREUVES PRATIQUES ET ORALES

Le sujet de **l'épreuve à réaliser à la maison** sera disponible en page d'accueil du site internet de l'école ([www.epsaa.fr](http://www.epsaa.fr)) à partir du **20 mai à 10h**. Les candidats devront envoyer leur épreuve réalisée ainsi que 2 planches de leurs travaux personnels (photo, maquette, dessin, croquis...) par mail à l'adresse [epsaaconcoursprepa@gmail.com](mailto:epsaaconcoursprepa@gmail.com) avant le **27 mai à minuit**.

Les résultats des admissibilités suite à la pré-sélection de l'épreuve réalisée à la maison et retournée par mail seront consultables le **3 juin** sur le site internet de l'EPSAA ([www.epsaa.fr](http://www.epsaa.fr)) dans la rubrique CONCOURS – RESULTATS DES CONCOURS – CANDIDATS ADMISSIBLES EN ATELIER PRÉPARATOIRE.

Pour les candidats admissibles, les oraux de présentation du dossier de travaux personnels **se dérouleront du 7 juin au 10 juin**. Le jour et l'heure de convocation pour cette épreuve orale seront indiqués aux candidats sur la liste de proclamation des résultats d'admissibilité du 3 juin sur le site internet de l'école.

**Les résultats définitifs seront consultables sur le site internet de l'école ([www.epsaa.fr](http://www.epsaa.fr))  
à partir du 14 juin 2022 dans la rubrique  
CONCOURS – RESULTATS DES CONCOURS – CANDIDATS ADMIS EN ATELIER PRÉPARATOIRE.**